



Révision du POS de Verniolle en PLU

Réunion de présentation des orientations d'aménagement
Lundi 09 Juillet 2012
10H00

Liste des présents et excusés :

Présents	Excusés	Noms	Prénoms	Fonction	Mail	Téléphone
COMMUNE DE VERNIOLLE						
	X	BARRAU	René	Conseiller municipal		05 61 60 17 78
X		BOUBY	Annie	Conseillère municipale	alain.bouby@orange.fr	06 84 69 78 80
X		CHINAUD	Martine	Conseillère municipale	Chinaud.bernard@orange.fr	05 61 69 60 00
	X	FERRIGNO	Dominique	Conseillère municipale	Mathieu.ferrigno@orange.fr	06 70 46 02 36
X		GIUSTI	Jean Jacques	Mairie	Verniolle.mairie@wanadoo.fr	05 61 68 02 04
	X	MANDEMENT	Henriette	Conseillère municipale	hmandement@wanadoo.fr	06 77 26 07 35
X		MUNOZ	Numeu	Adjoint	n.munoz@architectemunoz.com	05 61 69 55 00
	X	OLIVIER	Lionel	Conseiller Municipal	lionel.olivier@afpa.fr	06.81.42.19.12
X		PEDOUSSAT	Robert	Maire	robertpedoussat@orange.fr	06 80 65 56 49
CAUE09						
X		TRIAIY	Corinne	CAUE Ariège	caue.ariège@wanadoo.fr	05 34 02 78 09
DDT09						
X		RIZZO	Brigitte	DDT 09 chargé d'affaire	brigitte.rizzo@ariège.gouv.fr	05 61 02 47 52
BUREAUX D'ETUDES						
X		CHEVALIER	Manon	Atelier de Paysages	manon.chevalier@agrocampus-ouest.fr	05 61 86 44 31
X		LACOINTA	Benoit	Atelier de Paysages	contact@benoit-lacointa.com	05 61 86 44 31
X		VIGNE	Stéphane	Agence AUSV	ausvigne@gmail.com	09 81 07 78 62

ORDRE DU JOUR :

Réunion de présentation et d'échanges autour des orientations d'aménagement et de programmation.

PRESENTATION DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION :

Les objectifs du SCOT pour Verniolle représentent environ 24 habitants / an sur 20 ans soit environ 10 logements par an.

Sur la zone du Mied des Vignes :

Des tronçons de réseaux ont déjà été réalisés : le bureau d'études les reporte sur plan en fin de séance pour prise en compte dans les orientations d'aménagement.

La commune fait part de la difficulté de penser le déblocage d'une première phase sur cette zone. Le bureau d'études évoque les procédures d'aménagement possibles (Permis d'Aménager ; ZAC, PUP) pour urbaniser le secteur. La commune souhaite des phases contenues, par petit tronçons plutôt que de partir sur de grandes opérations d'aménagement.

Sur la zone du Bascou, il existe un emplacement réservé de 6 m de large pour un chemin.



L'accès au nord par l'impasse vers l'Avenue de la Halte n'est pas possible selon la commune.

La conservation du chemin des Acacias pour les flux piétons et de certaines « pièces végétales » apparaît essentielle pour l'intégration paysagère de la zone et le maintien de ce patrimoine végétal.

A l'ouest du Bascou, il faudra que l'accès chevauche la limite parcellaire et une desserte en retournement devra être pensée.

Sur Sarda, la zone est actuellement non bâtie pour des raisons de financement de l'assainissement collectif. Aujourd'hui, cette zone est définie en assainissement collectif au niveau du zonage d'assainissement. Pour envisager de l'assainissement individuel, il faudrait retravailler le zonage d'assainissement.

La partie nord de la zone est desservie par l'assainissement collectif et pourrait être construite rapidement.

Secteur Derrière Le Château :

Passage impossible au niveau de l'impasse des Lauriers.

Le bureau d'études retravaillera sur une surépaisseur est ouest du hameau en connexion avec le chemin de l'Escoubétou.

PROCHAINES REUNIONS :

Lundi 17 Septembre 2012 10H : présentation des Orientations d'Aménagement et de programmation remaniées et première approche de modification du règlement graphique.